

Déclaration de conformité

En tant que constructeur établi dans l'Union européenne, Kemppi Oy déclare sous sa seule responsabilité que le produit détaillé ci-dessous est conforme aux critères essentiels en matière de santé et de sécurité de la Directive européenne 2016/425/UE du Parlement européen et du Conseil de l'Europe, et est conforme au règlement (UE) 2023/988 relatif à la sécurité générale des produits, ainsi qu'à la Directive 2011/65/UE relative aux restrictions d'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques (RoHS).

Nom du produit	N° du produit	N° de certificat
Gamma 100A	9873090	C5708KMP



Les produits mentionnés ci-dessus sont conformes aux normes européennes harmonisées suivantes

DIN EN 175: 1997

Désignation : B, impact énergétique moyen

DIN EN 166:2001

Oculaires. Désignation : 1 B impact énergétique moyen

Examens de type UE :

DIN CERTCO, organisme notifié 0196,
adresse : Alboinstr. 56, D-12103 Berlin, Allemagne.

Lahti 31.10.2025



Kalle Suurpää
Directeur Général